LA Gazette DE GARANCIÈRES

n°26

Puisque mai tout en
fleurs dans les prés nous réclame,
Viens ! ne te lasse pas de mêler à ton âme
La campagne, les bois, les ombrages charmants,
Les larges clairs de lune au bord des flots dormants,
Le sentier qui finit où le chemin commence,
Et l'air et le printemps et l'horizon immense,
L'horizon que ce monde attache humble et joyeux
Comme une lèvre au bas de la robe des cieux !
Viens ! et que le regard des pudiques étoiles
Qui tombe sur la terre à travers tant de voiles,
Que l'arbre pénétré de parfums et de chants,
Que le souffle embrasé de midi dans les champs,
Et l'ombre et le soleil et l'onde et la verdure,
Et le rayonnement de toute la nature
Fassent épanouir, comme une double fleur,
La beauté sur ton front et l'amour dans ton coeur !

Victor Hugo (1802 - 1885)

Printemps 2021

Cœur d'Yvelines

SOMMAIRE

P4/5/6/7/8 **MAIRIE**

P9 **CULTURE**

P10/11 **JEUNESSE**

P12/13 **SANTE**

P14/15/16 **SOLIDARITE**

P17 **VIVRE ENSEMBLE**

P18/19 **VIE LOCALE**

P20 **EN BREF**

Le Blog municipal

Pour être informé de l'actualité de votre commune, le bon réflexe : s'abonner à la newsletter à partir de la page d'accueil du site : ***mairie-garancieres78.fr*** (colonne gauche) qui vous permet d'être alerté, dès la publication d'un nouvel article : travaux, infos pratiques, rendez-vous culturels et festifs, agenda, ...
Pour les informations récurrentes, consultez le blog régulièrement pour un accès aux pages pratiques (enfance/jeunesse - santé/solidarité - Pratiques/démarches, ...)

Alors pas encore abonné !

Votre Mairie
Tél : 01 34 86 41 33 - fax : 01 34 86 60 16
Site : mairie-garancieres78.fr
Courriel : contact@mairie-garancieres.com
Heures d'ouverture : lundi à vendredi 10h à 12h15
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 16h à 18h
Samedi de 9h30 à 11h30

Directeur de publication : Christian Lorinquer
Rédacteur en chef : Pascal Prompt
Comité éditorial, la commission Communication :
Morgane Clavreul - Vincent Dumouchel - Serge Joly - Cécile Le Cozler - Ghislaine Lesade - Céline Lo Crasto - Patrick Oyez - Magali Seyssel - Agnès Treguer
Réalisation : Agnès T
Crédits photos : les élus et associations
Impression : DB Print - Halluin
Ce journal est imprimé sur papier recyclé.

EDITO

Lors de la parution de la gazette de l'automne dernier, je vous faisais part des difficultés rencontrées par l'équipe municipale du fait de la crise sanitaire. Six mois plus tard, la situation reste toujours aussi difficile pour les mêmes raisons. Seule évolution favorable depuis l'automne, nous disposons aujourd'hui de possibilités de vacciner les plus fragiles d'entre nous. Après des débuts chaotiques de cette campagne de vaccination, notre communauté de communes ne disposant pas de centre de vaccination sur son territoire, nous avons bénéficié de la solidarité de la CCPH (Communauté de Communes du Pays Houdanais) qui nous a permis quelques injections dès le 12 février. Devant cette situation, l'adjoint aux affaires sociales a mobilisé tous les moyens dont il disposait pour satisfaire la demande des Garancièrois éligibles à la vaccination, des membres du C.C.A.S assurant le transport de nos concitoyens privés de moyen de locomotion.

Depuis cette dernière parution, nous avons obtenu les concours financiers du Conseil régional Ile de France et du Conseil départemental des Yvelines au montant maximum possible, ce qui nous permet d'engager les procédures d'attribution des marchés pour la construction du nouveau centre de loisirs ainsi que l'extension du restaurant scolaire. Ces travaux sont programmés au début de l'été, les sommes ayant été inscrites au budget primitif 2021 que l'assemblée municipale a voté le 24 mars dernier.

Lors de ce conseil, les élus ont approuvé un important programme d'investissement dont vous trouverez le détail dans cette gazette.

Ces choix d'investissement correspondent à nos besoins en terme de services de proximité, de sécurisation de nos déplacements quels que soient leurs modes, de maîtrise de nos consommation d'énergie.

Hélas, nos efforts collectifs de mise en œuvre de tous ces équipements sont parfois ruinés par le comportement de certains, certes peu nombreux mais toujours trop actifs, à l'image des auteurs du vandalisme qu'a subi notre école maternelle le week-end des 16 et 17 janvier : une classe, les deux salles du dortoir, les locaux annexes et le mobilier ont été détruits par un dégât des eaux provoqué volontairement. Cet acte scandaleux a profondément choqué nos élèves, leurs enseignants et toute la communauté éducative. Merci à toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés pour installer en urgence une classe à la salle des fêtes. Grace à une aide d'urgence du Conseil départemental, nous sommes en mesure de procéder à la remise en état des locaux dans les plus brefs délais avec pour objectif une ouverture à la rentrée de septembre.

Malgré ce cumul de difficultés, nous gardons courage, nous travaillons à des projets de manifestations culturelles que nous espérons mener à bien si la situation sanitaire le permet et attendons avec impatience des jours meilleurs pour connaître le plaisir de partager de bons moments entre Garancièrois...

Le Maire, Christian Lorinquer

2021, une année riche en investissement pour la commune

Après une année 2020 contrainte par la Covid (vote du budget fin juin, suivi sanitaire lourd), qui aura retardé la mise en œuvre des chantiers, nous pouvons désormais déployer les projets en attente pour lesquels nous avons obtenu des subventions (Région, Département, CCCY) qui nous permettent de les réaliser.

• Projets structurants du centre village : extension cantine, centre de loisirs et aménagement de l'ancienne Poste.

Compte tenu des délais de permis de construire et de consultation des entreprises, les chantiers d'extension de la cantine et du nouveau Centre de loisirs débuteront cet été.

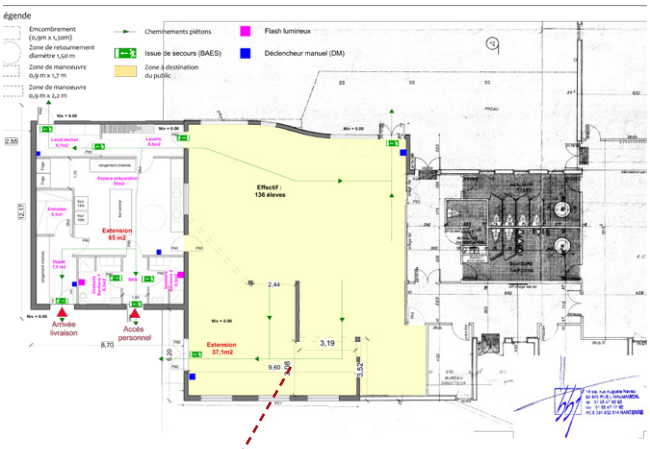

Centre de loisirs :
Durée des travaux : 12/14 mois.
Ouverture prévue à la rentrée 2022.

Cantine :
Durée des travaux : 6/8 mois.
Des installations provisoires seront nécessaires pour assurer la continuité du service.

L'aménagement de l'ancienne Poste en « Tiers lieu » et le cheminement entre ces trois opérations seront réalisés en 2023.

Enfin, le bâtiment de La remise (ex-caserne des pompiers) verra la réalisation des travaux d'acoustique indispensable à son utilisation pour une mise en service à la rentrée.

• Amélioration de la sécurité et du cadre de vie pour les riverains de certaines rues.

La commune est traversée par des axes de circulation très empruntés (12 000 véhicules/jour) sur lesquels les limitations de vitesse sont souvent peu respectées.
Sur les routes de Béhoust et de Villiers ce sont plus de 70% des véhicules sortants qui dépassent la limitation à 50Km/h (60% rue L. Bellan).

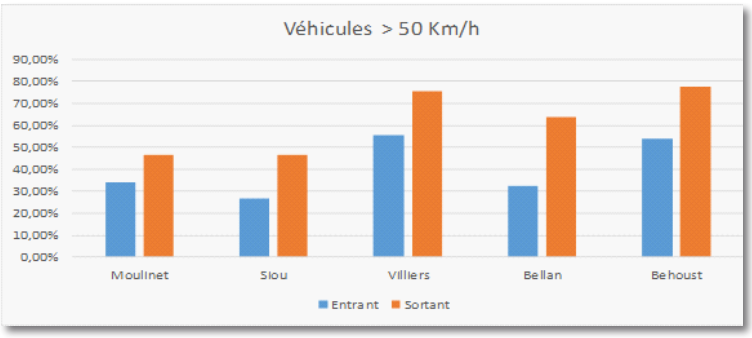

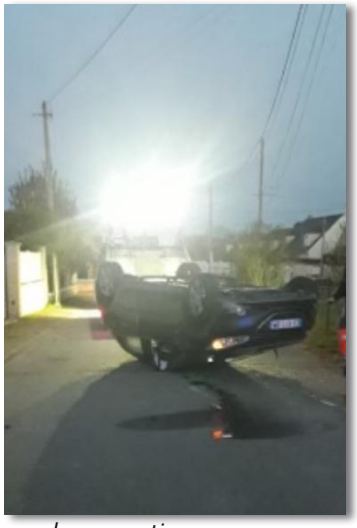
rue des coquetiers - mars 2021

Au regard des chiffres de l'accidentologie, il est apparu particulièrement nécessaire de créer des aménagements aux entrées de ville.

✓ *Traversée du Breuil :*

Passage à 30 km/h de la vitesse, aménagements complémentaires au niveau de l'arrêt de bus et mise en place de radars pédagogiques.

✓ *Route de Villiers :*

Création d'une limitation à 30 km/h ; aménagements de sécurité sur toute la partie urbanisée.

✓ *Rue Noël Benoist :*

Aménagement du carrefour avec les rues Gervais et de la Fontaine Quenette avec une zone de traversée piétons et deux stops sur la RD.

✓ *Rue Louis Bellan :*

Extension de la zone 30 à toute la rue, réglementation du stationnement entre la rue Louis Siou et l'impasse de la Croix Buisée, aménagements complémentaires au niveau de l'arrêt de bus, création de 70 ml de trottoir pour rejoindre la rue des Coquetiers.

Mise à niveau de la signalisation verticale et horizontale sur la commune : la visibilité des zones à 20KM/H, 30KM/H et rues partagées sera renforcée par un marquage au sol.

• Voirie :

Dans le cadre d'un triennal voirie 2019/22, les aménagements pour trois rues ont été retenus :

⇨ Les travaux concernant la rue du Moulinet (trottoirs, voirie, muret) débuteront en juin pour environ 4 mois.

⇨ Les travaux pour les rues Dunant et de Millemont seront réalisés à partir de mai 2022

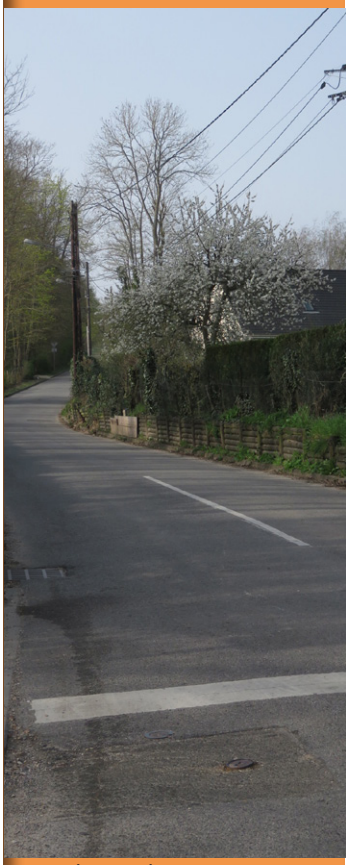

rue du moulinet

• Eclairage public

Dans le but de réduire la consommation énergétique, de réduire l'impact du réseau sur la biodiversité et d'améliorer le cadre de vie, un projet a été mis en place sur 4 ans pour passer 100% des luminaires en Leds.

Après des tests sur 6 rues en 2020, la 1ére tranche en 2021 concernera les rues suivantes :

- rue Bourbon
- rue Gervais
- ruelle brocquet
- impasse du puits
- rue de la piquette
- rue du Gl Leclerc
- ruelle du loup
- rue de la fontaine quenette
- rue du pré marot
- impasse du ru courté
- rue St Pierre.

Au terme des 4 tranches, l'économie d'énergie sera de l'ordre de 50%.

Eclairage du stade de la Boissière : Les projecteurs qui éclairent la surface de jeu seront remplacés cette année par des projecteurs à Leds.

• Voies douces

La volonté du conseil municipal est de maintenir certains chemins avec une vocation de liaisons douces (piétons, cyclistes) et de protéger les liaisons entre le centre du village et la Gare. A ce titre cette année, le chemin Vert et le chemin de la Porte Boissière seront équipés de barrières et donc la circulation des véhicules en transit ne sera plus possible.

Le projet de cheminement piéton route du Boissard (Gazette 25) et accès vers la gare est reporté à 2022. L'étude est réalisée mais l'octroi d'une subvention exceptionnelle aux communes de moins de 5000 habitants est suspendu à la réalisation d'un diagnostic.

Mobilités

La circulation piéton est une pratique développée dans les communes de taille réduite comme la nôtre.
Les trottoirs sont particulièrement étroits et il y a un besoin de sécurité dans nos déplacements.

Dans une démarche de « Code de la rue », il n'est pas inutile de rappeler les dispositions du Code de la route en milieu urbain pour un usage partagé des voies de circulation.

Zone de rencontre :

section de voie en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers.
Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules.

La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/ h.

Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes et les conducteurs d'engins de déplacement personnel motorisés, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police.

Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable.

Rues concernées :
rue de la Genêtière,
rue de la Synagogue,
rue de la Piquette,
rue Gervais,
rue Saint- Michel,
rue Bourbon.

Zoom sur ...le transport à la demande (TAD)

Un service de transport collectif souple, dynamique, personnalisé et accessible, uniquement sur réservation auprès de la plateforme régionale mise en place par Île-de-France Mobilités (application, site internet, téléphone).

Site internet : https://tad.idfmobilites.fr

Par téléphone au 09 70 80 96 63 -
de 9h à 18h du lundi au vendredi (hors jours fériés).

Une solution de mobilité en heures creuses sur la zone géographique Houdan-Montfort.
Arrêt à Garancières : place de la mairie, route de la gare et gare de Garancières/La Queue

Points d'intérêt desservis :
Gare de Houdan – Piscine, supermarché et hôpital de Houdan - Supermarché de Maulette - Gare de Montfort-L'amaury - Lycée Jean Monnet - Piscine de Montfort.

Zone 30 :

section de voie constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/ h.

Exemple de rues concernées : rue Louis Bellan, rue des coquetiers et prochainement une section d'entrée de ville route de Villiers et la traversée du Breuil.

Budget communal 2021 - Evolution des taxes

Le Conseil municipal a adopté son budget le 24 mars dernier.

Concernant les taxes locales, la municipalité maintient sans augmentation les taux qui restent de ses prérogatives (Taxe Foncier bâti et taxe Foncier non bâti).

La fixation de la taxe d'habitation n'est plus de la compétence de la commune dans le cadre de sa disparition décidée par l'Etat (complète en 2023).

Toutefois, les communes ont besoin de ces taxes pour développer leurs projets au service de la population. L'Etat a choisi de compenser les recettes des communes en transférant la taxe Départementale foncier bâti vers les communes. Ainsi, la taxe communale sur le foncier bâti qui était de 13,02% se trouvera augmentée des 11,58% de la part départementale (qui ne sera plus perçue par ce dernier), soit au total 24,60%.

⇨ Pas d'augmentation, uniquement un transfert.

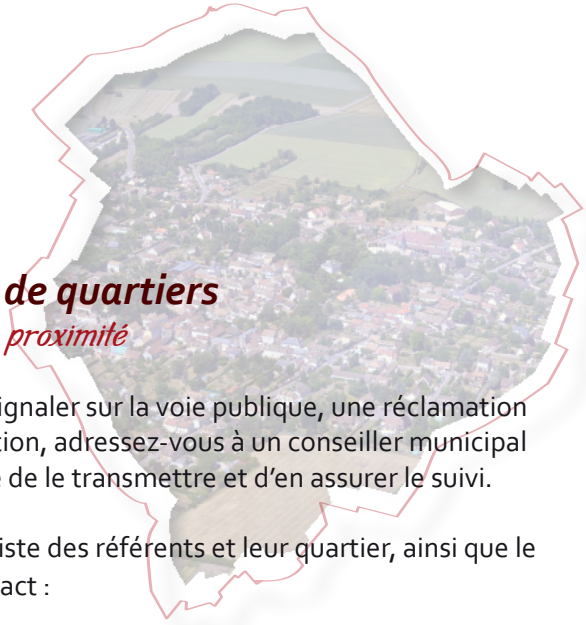

Référents de quartiers

Une écoute de proximité

Un incident à signaler sur la voie publique, une réclamation ou une suggestion, adressez-vous à un conseiller municipal qui sera chargé de le transmettre et d'en assurer le suivi.

Ci-dessous, la liste des référents et leur quartier, ainsi que le moyen de contact :

Natacha Tauziède

(n.tauziede@mairie-garancieres.com)

Domaine de la Boissière, rue du stade, impasse Le Clerc, route du Boissard (de voie ferrée à rond point supermarché), allée étang du moulinet,chemin de Romangis.

Philippe Enard

(ph.enard@mairie-garancieres.com)

Rte du Boissard (de voie ferrée à Millemont, rue de la Genetière et autour, rue du Pré Béranger, chemin des muriers, rte de Millemont, rue des Perruches, rue du Moulinet (jusque rue du chemin vert).

Céline Lo Crasto

(c.locrasto@mairie-garancieres.com)

rue du Chemin vert, rue du Moulinet (de chemin vert à Général Leclerc), place de la Croix rouge, chemin aux bœufs, rue Dunant, rue Noël Benoist, rue de la synagogue

Gilles Bréhier

(g.brehier@mairie-garancieres.com)

Rue du Pré Marot, clos des épinettes, impasse du Pré Marot, rue de la Fontaine Quénette, impasse du ru courté, rue des graviers, route de Behoust.

Ghislaine Lesade

(g.lesade@mairie-garancieres.com)

Rte de la gare, rue Louis Siou, chemin du Trou chevalier, sente Clos fleuri, rue Bellan, impasse Croix Buisée, chemin Cocarnais, Le Breuil, rue des coquetiers, rue du chêne François, impasse du lavoir.

Magali Seyssel

(m.seyssel@mairie-garancieres.com)

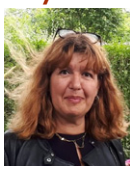

Rues St Pierre, St Michel, St Maurice - rue Gervais, ruelle Broquet, rue de la Piquette, ruelle Presbytère, rue Bourbon, route de Flexanville et route deVilliers-le-Mahieu.

Vincent Dumouchel

(v.dumouchel@mairie-garancieres.com)

Rue de l'église, rue du Général Leclerc, ruelle du loup, rue Monguichet

labarbacane

La Barbacane, scène conventionnée de Beynes

Utile, Nécessaire et Indispensable (comme toute la culture !)

Vendredi 21 mai à 20 heures,
un spectacle hors les murs de la Barbacane doit être accueilli à Garancières. La compagnie a adapté son spectacle pour le plein air au regard de la situation sanitaire (et l'occupation de la salle des fêtes par une classe maternelle).

Au moment du bouclage de cette Gazette, nous ne savons pas encore si « l'histoire de Clara » pourra être jouée. Si c'est le cas, rendez-vous sur l'esplanade entre salle des fêtes et mairie.

Pour en savoir plus et réserver : suivez l'actualité de la Barbacane : www.labarbacane.fr

Un an maintenant que le contexte sanitaire contraint La Barbacane à annuler les représentations. Depuis le 30 octobre dernier, pour la saison 2020/21 cela correspond à 31 représentations, 45 artistes, 197 séances de cinéma, ... et des centaines de spectateurs qui ne sont pas là à Beynes ou dans les communes alentours !
Mais l'équipe elle, est là, et maintient son projet artistique (en novembre dernier les apéros concerts en visio, en avril des livraisons de chansons à Marcq, Villiers le Mahieu, Saulx Marchais et Thoiry) et :

en préparation à Garancières
deux surprises en plein air !

le mardi 29 juin à 20h,
au kiosque pour un « concert au jardin » de Fidel Fourneyron (trombone) et Sébastien Béliah (contrebasse). Un dialogue où ils invoqueront les esprits de l'histoire du jazz... Durée 1h/Gratuit.

les 10 et 11 juillet,
spectacle de rue et déambulation au centre du village. Encore trop tôt pour vous détailler le programme, alors suivez l'actualité sur le blog municipal ou sur www.labarbacane.fr

Fidel Fourneyron

La commune est adhérente au SIVU de gestion de La Barbacane et à ce titre accueille des spectacles hors les murs à la salle des fêtes, mais aussi propose des spectacles aux élèves, in situ ou au théâtre à Beynes.
Cette adhésion permet aux Garancièrois quant ils sont adhérents de la bibliothèque, ou des associations de musique et de danse d'avoir des tarifs réduits sur toute la saison dans les 7 communes adhérentes.

Alors dès que ce sera possible... découvrez la Barbacane !

Bibliothèque municipale

Fermée, ouverte, fermée, ... à la suite du 2ème confinement en novembre 2020, votre bibliothèque a mis en place un service de réservation par internet.

Ce choix était en réflexion, mais jusqu'à maintenant, le présentiel et l'échange étaient privilégiés.

Tout le catalogue est désormais disponible en ligne en vous connectant sur : ***https://www.bibliotheque-garancieres78.fr***

Ainsi, votre bibliothèque comme les librairies, reste ouverte (avec les adaptations sanitaires de rigueur).

Cependant, pour les animations (café littéraire, accueil des assistants maternels, spectacles des Rendez-vous Contes), même si un programme est prêt, il est encore urgent d'attendre !

Seul l'accueil de classes a été rétabli avec contraintes.

La lecture, une porte ouverte pour s'évader !

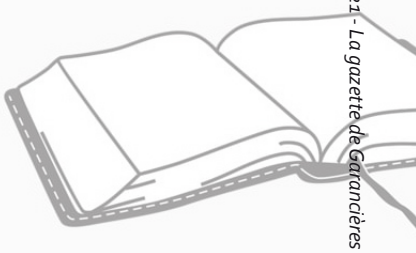

Vandalisme à l'école maternelle

Lundi 18 janvier au matin, constat d'une intrusion à l'école maternelle. Le dortoir de l'étage et une classe au RDC inondés à cause de vandalisme.

Dans l'urgence, une grosse mobilisation du personnel communal, des élus, de parents, des enseignantes, de l'IFAC, ont permis l'installation provisoire de la classe sinistrée à la salle des fêtes dès le jeudi suivant, avec l'accord de l'inspection de l'Education nationale.

Un expert structure validait la réouverture des deux autres classes et du hall non impactés dans le bâtiment de la maternelle.

Parc enfant jardin Scheden

L'espace jeux, à côté de l'église, va retrouver les rires et les cris de nos enfants.
Les travaux de cet equipement seront réalisés avant l'été prochain.
Les jeux seront accessibles aux enfants de 2 à 8 ans sous la responsabilité de l'accompagnant.
Le design choisi sera tourné vers l'aventure et la nature.

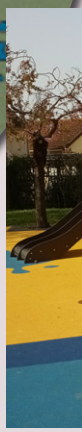

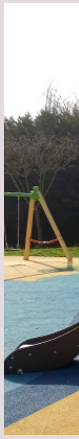

Après quelques semaines de fonctionnement, tout se passe bien pour les enfants.

Depuis, le Département a été sollicité pour une demande de fond de secours et un rapport a été réalisé pour une sécurisation des abords de l'école permettant une subvention sur ces points.
La municipalité a inscrit en urgence le budget nécessaire et devrait pouvoir compter sur les sources de financement suivantes : assurance, Fonds Départemental de Secours, FIPD-Fonds Interministériel Pour la Délinquance (Etat).

Le chantier de rénovation débutera dès que possible avec l'objectif de réintégration de la classe dans les locaux de la maternelle pour la rentrée de septembre 2021.

Face à cette incompréhensible situation, nos remerciements à tous ceux qui ont été disponibles pour gérer cet épisode.

Exemple d'implantation possible

Strucure en place à Trappes

Recensement citoyen des jeunes à partir de 16 ans

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser à compter de son 16è anniversaire (et jusqu'à la fin du 3è mois qui suit).

La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile. Une attestation vous sera remise et vous serez invité à créer votre compte sur « majdc.fr » au cours du trimestre qui suit votre recensement.

A quoi cela sert-il ?

⇨ Avoir cette attestation est obligatoire pour s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat, ...) ou un concours administratif en France.

⇨ A être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Avoir participé à la JDC ou en avoir été exempté, est obligatoire pour s'inscrire à partir de l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat, ...), ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de l'âge de 25 ans.

⇨ A être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans sans avoir d'autres démarches à effectuer (sauf en cas de déménagement).

Chenilles processionnaires du chêne et du pin : soyons vigilants !

Carte d'identité

La processionnaire du pin (Thaumetopoea pityocampa) est un insecte de l'ordre des lépidoptères.
Ses chenilles passent l'hiver dans des nids tissés sur des branches de pin. Le mode de procession en file indienne des chenilles est à l'origine de leur nom.

En quoi sont-elles nuisibles ?

Au printemps, lorsque les chenilles descendent des arbres et s'enterrent dans le sol pour former un cocon et se transformer en chrysalide, elles sont redoutables en raison de leur caractère urticant.
Lorsqu'elles se sentent agressées, les chenilles projettent des poils microscopiques très irritants pouvant provoquer démangeaisons, œdèmes, irritations oculaires, problèmes respiratoires et allergies.
Le contact avec les chenilles s'avère également très dangereux voire mortel pour les animaux domestiques.

Que faire face à ces nuisibles

Les mésanges sont le principal prédateur de ces chenilles.
Vous pouvez favoriser leur présence en installant des nichoirs adaptés dans votre jardin (trou d'envol du nichoir à mésanges : entre 28 et 33mm de diamètre).

Traitement contre les chenilles processionnaires :

J'ai un nid dans un arbre de mon jardin : la solution la plus efficace et écologique est l'installation d'un collier écopiège. Fixé sur le tronc de votre arbre, il interceptera les chenilles lors de leur descente au printemps. Elles s'y transformeront en chrysalide et vous pourrez ensuite brûler le sac ou le jeter dans les ordures ménagères pour incinération.

Je croise une procession de chenilles : la lutte contre les chenilles processionnaires s'effectue en amont de leur descente du pin. Si vous en croisez, surtout ne les approchez pas et assurez vous que vos animaux domestiques n'entrent pas non plus en contact avec elles.

Frelons asiatiques

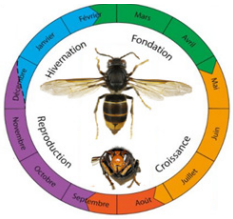

Carte d'identité

Le Frelon à pattes jaunes, Vespa velutina, est un frelon invasif d'origine asiatique. Il exerce une forte pression de prédation sur les abeilles domestiques, les guêpes et les mouches diverses. Les individus acclimatés en France appartiennent à la variété nigrithorax, dont la coloration est à dominante brune/noire avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange et les pattes sont jaunes aux extrémités. Mesurant environ 25 à 30mm, il est un peu plus petit que le frelon européen.

Que faire en cas de présence d'un nid sur son terrain ?

- Appeler un désinsectiseur professionnel
- Signaler le nid sur la plateforme du MNHN (QR code)
- Pour un nid repéré sur la voie publique, avertissez la mairie.

Scannez

Que faire en cas de piqûre ?

Le frelon asiatique ne perd pas son dard lorsqu'il pique.
- Ôter vos bracelets, colliers et bagues, pour ne pas obstruer la circulation sanguine en cas de gonflement.
- En cas de symptômes évoquant un choc allergique (difficultés à respirer, démangeaisons, gonflement du visage, malaise, nausées...), appelez immédiatement le Samu Centre 15 ou les pompiers (18).

Service départemental d'incendie et de secours
Yvelines

Sapeurs pompiers du centre de secours de Méré

Bilan opérationnel 2020 sur la commune de Garancières

Chef de centre : Lieutenant Jean-Pierre Coville
adjoint : Adjudant-Chef Eric Bouzonnie.

Nature des interventions	*total annuel 2020*	*en 2019*
Secours à la personne	130	132
Incendie	15	14
Accident de la circulation*	12	6
Intervention diverses	12	9
Risques technologiques	0	0
Total	***169***	***161***

• La grande majorité des accidents de la route ont eu lieu sur l'axe D42 (rue Bellan, Gl Leclerc et Behoust) et sur la route de Villiers le Mahieu.

Remerciements pour leur engagement et leur dévouement.

Permanence sociale

Depuis le 22 mars, les permanences à la maison sociale prise en charge par le Département, place de la mairie, ne sont plus assurées suite au départ à la retraite de Mme Gillet, assistante sociale, non remplacée.

En cas de besoin, téléphoner au
01 30 83 68 36
(plateforme « allo solidarités »).

Actions CCAS

Bilan de distribution des colis aux anciens
Début décembre 2020, un point de collecte était organisé en Mairie pour le retrait des colis destinés aux plus de 75 ans. Ont été distribués : 32 colis hommes, 49 colis femmes, 39 colis couples et 10 colis pour les personnes en maisons de retraite.
De plus, cette année en raison de l'annulation du repas des anciens, un cadeau gourmand était prévu pour les bénéficiaires de 70 à 74 ans, soit 106 colis distribués : 81 colis hommes ou femmes et 25 colis couples.

Allocation Energie Prime de Chauffage

Pour 2020/2021, une allocation énergie est allouée aux bénéficiaires des catégories suivantes, non imposés sur le revenu 2019 :
- Personnes âgées d'au moins 65 ans
- Personnes retraitées entre 60 et 65 ans n'ayant plus d'activité rémunérée.

PROCEDURE :
Si vous faites partie de l'une des catégories mentionnées ci-dessus, veuillez apporter en Mairie **avant le 30 juin** délai de rigueur, les pièces suivantes :
- Avis de non-imposition sur le revenu 2019
- Relevé d'identité bancaire ou postale.

En 2020, 14 personnes ont pu bénéficier de cette allocation énergie

Une mobilisation intense pour la vaccination COVID

Pour rappel, la vaccination ne dépend pas des Mairies mais de l'Etat.
S' il y a de l'attente c'est qu'il n'y a tout simplement pas de vaccins.

Début février, la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines se voyait confier le pilotage de l'accès au centre de vaccination de Houdan. Les mairies étaient en charge de recueillir les inscriptions des candidats à partir de 75 ans. 120 courriers étaient adressés aux personnes concernées sur la commune.

Pour ces candidats potentiels, malgré nos efforts, seules 10 personnes ont reçu la 1ère dose du 11 février au 10 mars 2021 (vaccins non livrés). 73 personnes inscrites en listes d'attente. Le jeudi 11 mars, un bus vaccination géré par la Communauté de Commune et le Département était en place à Montfort L'Amaury où 13 personnes de plus de 75 ans ont reçu leur 1ère dose et le 8 avril la 2ème dose. Cette opération bus n'a pas été renouvelée !

A cette même date, un centre de vaccination était ouvert aux Mesnuls
(accès par doctolib.fr).

La cadence des vaccinations étant trop faible, Monsieur Daniel GORIN, adjoint aux solidarités, a décidé d'inscrire lui-même sur Doctolib les personnes figurant toujours sur la liste d'attente en Mairie.

Depuis le 18 mars, toutes les personnes inscrites ont reçu la 1ère dose dans différents centres de vaccination (Crespières, Les Mesnuls, Houdan et Rambouillet). L'opération a été poursuivie en avril pour les personnes à partir de 70 ans. De leurs côtés, la pharmacie et le Dr Vignol ont procédé à la vaccination de plus de 100 personnes.

Secours Catholique
Caritas France

Ensemble pour un monde juste et fraternel

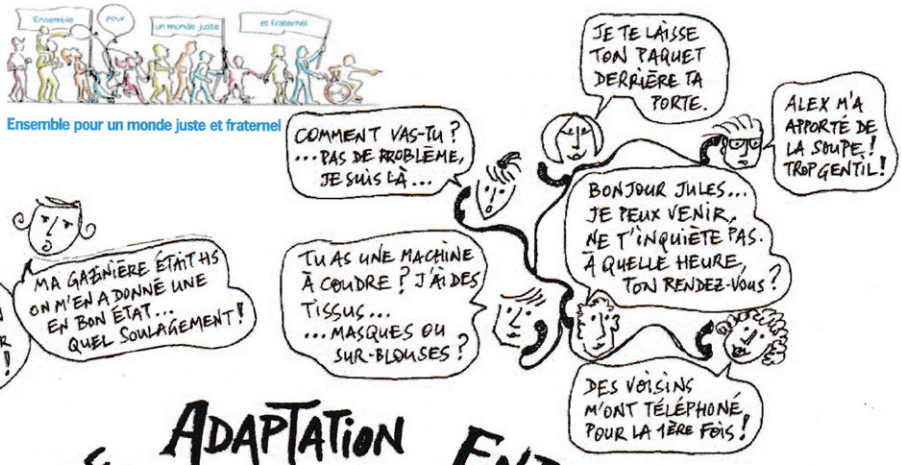

RÉSISTANCE ADAPTATION ENTRAIDE

La Covid nous a réinventés vers plus d'Humanité

4 minutes ensemble à 20 h pour dire encore MERCI aux soignants, aux éboueurs, aux boulangers, aux livreurs...

Cadeaux de Noël pour les enfants et les adultes, grâce :
- aux boîtes-surprises données par des enfants,
- aux dons abondants d'un ami du Secours catholique,
- à l'achat de 2 tablettes par une dame de St-Léger, pour la scolarité de 2 jeunes du village

Des chansons apprises par téléphone : **"Oh que cet appel me fait du bien !"**

Besoin impérieux de "vacances+dépaysement". L'été dernier, des colonies de **vacances inoubliables** pour 9 enfants (financées par l'Etat, le Secours catholique,...)

Pas de repas de Noël possible, mais générosité énorme par les dons de fruits et chocolats collectés devant 2 magasins par nos équipes.
MERCI MERCI à ceux qui nous ont aidés

- Tous photographiés, avec masque et une phrase ou un mot sur notre ressenti après confinement
- Participation à la Foire aux greniers de Planète Coeur

Nous sommes TOUS LIÉS
Rapprochement
- dans les familles entre les générations
- des voisins, des jeunes qui disent bonjour

L'accompagnement scolaire a continué
Nos livraisons de colis alimentaires aussi via Âge&Partage
BRAVO

Préparation des vacances 2021 SOLFA (solidarités familiales)

En cette période très difficile , les enfants ont d'autant plus de besoin d'un dépaysement. Si vous pouvez les recevoir pendant les vacances, ils seront très heureux de partager les activités de vos enfants.
Faites vous connaitre au 06 85 28 59 51

Contact

L'équipe locale de La Queue-lez-Yvelines reçoit sur rendez-vous.
06 85 28 59 51
equipesc.lqy@gmail.com

L'ADMR recrute

La Fédération ADMR des Yvelines recherche pour l'association SAAD (services d'accompagnement à domicile) ADMR de Val de Garance à Garancières et ses environs

AIDES A DOMICILE (H/F) en CDI

Vos missions :

Vous aurez pour mission d'aider des personnes âgées et/ou en situation de handicap dans les gestes de la vie quotidienne :
- Aide à la personne : aide au lever et au coucher, aux gestes d'hygiène, à l'habillage et déshabillage, préparation et accompagnement à la prise des repas
- Accompagnement aux courses
- Entretien de la maison, du linge
- Maintien du lien social

Description du profil :

- BEP Carrières Sanitaires et sociales / BEPA option services, spécialité services aux personnes / CAP agricole, option économie familiale et rurale /CAP agricole et para-agricole employé d'entreprise agricole, option employé familiale / CAP Petite enfance / CAP employé technique de collectivités et autres diplômes reconnus par la convention collective pour cet emploi.
- Possibilité de VAE Auxiliaire de Vie Sociale.
- Débutant(e) accepté(e) selon missions confiées
- Savoir-être : disponibilité, écoute, sens du relationnel, autonomie,
- Ce poste vous permettra de bénéficier d'une réelle autonomie dans les missions confiées.
- Bon relationnel et sens du contact
- Véhicule personnel demandé

- CDI de 30 h/semaine avec possibilités d'évolution (contrat, horaires, formations accessible)
- Rémunération selon la catégorie B de la CCN de la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile (BAD).
- Statut : Employé
- Poste basé à : GARANCIERES
- Postes à pourvoir sur différents secteurs : Garancières, Beynes et Plaisir
- Prise en charge des frais kilométriques et temps de déplacement selon convention collective

Candidature :
ADMR du Val de Garance,
place de la mairie 78890 Garancières /
ou Info.val-de-garance@fede78.admr.org

En savoir plus : admr.org

AUXILIAIRES DE VIE SOCIALE (H/F) en CDI

Vos missions :

Vous intervenez au domicile de personnes fragilisées, vous les aidez dans leurs activités quotidiennes et vous veillez à leur bien-être, permettant le maintien dans leur cadre de vie habituel.
Vos principales missions sont :
- Aider aux actes essentiels de leur vie (toilette, habillage, prise de repas...)
- Aider aux déplacements dans la maison
- Accompagnement dans leur vie sociale (courses, loisirs, RDV divers...)
- Entretenir leur cadre de vie
- Veiller sur l'évolution de la personne en la stimulant
-Lutter contre l'isolement

Description du profil :

- Titulaire du DEAVS ou DEAES spécialité «accompagnement de la vie à domicile» ou autres diplômes reconnus par la convention collective pour ce poste
- Expérience professionnelle souhaitée
- Autonomie, sens de l'organisation, discrétion, capacité d'adaptation, esprit d'équipe
- Sens de l'observation, analyse des situations
- Bon relationnel et sens du contact
- Véhicule personnel demandé

Quelques règles de bon voisinage

Gestion des conteneurs de déchets

Le jour de collecte des déchets ménagers est le mardi. De plus en plus, les conteneurs restent sur les trottoirs au-delà de la journée de collecte, jusqu'à plusieurs jours ! Cela crée une gêne importante et une insécurité des piétons pour circuler sur les trottoirs de la commune, notamment au centre, car ils sont étroits.

Alors pensez à rentrer vos conteneurs dès que possible !

Elagage des arbres et taille des haies

Sur l'ensemble de nos voies publiques, la visibilité et la sécurité sont entravées par une végétation envahissante.
- Panneaux de signalisation peu ou pas visibles.
- Obligation pour les piétons de quitter les trottoirs pour se déplacer sur la chaussée.
- Déport de véhicules sur la voie de gauche, et risque accentué en cas de croisement,....

Les risques concernent aussi bien les usagers que les propriétaires (responsabilité si un accident a été induit par cette végétation gênante).

Pour la sécurité de tous, il appartient à chaque propriétaire de veiller régulièrement à ce que les branches des arbres et haies ne dépassent pas les limites de sa propriété et ne gênent en rien le passage et la visibilité.

Sur voies publiques, conformément à l'article L2212-2 du code général des collectivités territoriales, le maire peut imposer aux riverains de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété dès lors que ceux-ci portent atteinte à la commodité de passage. Le maire peut y procéder d'office aux frais du propriétaire.

Interdiction de brulage des déchets verts

Le brûlage des déchets végétaux est interdit toute l'année sur le territoire départemental. Nous vous rappelons qu'un ramassage hebdomadaire des déchets verts a lieu le lundi (sortir les sacs de déchets verts le dimanche soir) et que vous avez la possibilité de déposer vos déchets verts également en déchetterie.

Vitrines de noël

Gardez un peu de lumière dans cette période compliquée a été le challenge de cette vitrine de noël à la salle des fêtes, installée tout le mois de décembre.

Pour le lever de rideau samedi 5 décembre 2020, le food-truck « Basilic et beurre salé » de Thoiry a été mobilisé pour proposer une dégustation de crêpes, en présence du père Noël.

Tout l'après-midi, environ 150 personnes ont fait le déplacement en famille. Ce fut un moment convivial tout en respectant les gestes barrières.

C'était aussi le week-end du TELETHON.

La mobilisation des Garancièrois à la cagnotte en ligne et pour les produits estampillés a permis de récolter 630€.

Un grand merci à tous !

AGENDA

Toutes les manifestations sont sous réserve des décisions sanitaires du gouvernement.

Samedi 8 mai, à 11 heures

Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945.
Présentation de 6 équipages en tenue, avec 4 jeeps et 2 dodges stationnés sur la place du monument aux morts.
En cas d'annulation, cette présentation sera reportée au 11 novembre.

Vendredi 21 mai à 20 heures

Spectacle Hors les murs de La Barbacane à la salle des fêtes « l'histoire de Clara » - Réservation obligatoire (reservation@labarbacane.fr)
En raison de l'indisponibilité de la salle (hébergement maternelle), vous serez informés ultérieurement du lieu de la représentation.

Samedi 5 juin à 14h30

Rendez-vous Contes de la Bibliothèque à la salle des fêtes avec le spectacle « Contre tout contre ».
A partir de 5 ans.

Dimanche 20 et 27 juin

Elections Régionales et Départementales

Du vendredi 25 au dimanche 27 juin

Fête de la St Pierre, organisée par le Comité des fêtes

Mardi 29 juin à 20h *

Au kiosque pour un « concert au jardin » de Fidel Fourneyron (trombone) et Sébastien Béliah (contrebasse).
Durée 1h/Gratuit.

Samedi 3 juillet

Spectacle de danse proposé par Choré-Art

Les 10 et 11 juillet*

Spectacle de rue et déambulation au centre du village.
Encore trop tôt pour vous détailler le programme.

Samedi 4 septembre de 10h à 16h

Journée d'inscriptions des associations GALA et Choré-Art, à la salle des fêtes.

**suivez l'actualité sur le blog municipal ou sur www.labarbacane.fr*

Le carnet

Nous ne diffusons que les informations pour lesquelles les familles ont donné leur accord. La publication des décès est conditionnée à une domiciliation sur la commune.

Naissance

Nos vœux de bienvenue à :

- Soren, Nabel VERDIE, le 4 septembre 2020
- Tylio, Marc, Bernard, Daniel LANGELLA COLLIVE, le 11 septembre
- Manoa, Luka, Maël CINTRAT, le 14 septembre
- Isaac, Georges, Noël VASSARD, le 11 octobre
- Romy, Marie, Monique VERNET, le 20 octobre
- Clarence, Augustin, Celestin VAL, le 7 novembre
- Lylah, Maryse, Nicole, DORLIN, le 2 décembre
- Sasha, Martine, Yolande, Emilie GAUTHIER ZEUDE, le 12 décembre
- Lucie, Odile GAYE, le 8 janvier 2021
- Mathys, Louis, Jules VISCAINO, le 14 janvier
- Eloan, Côme, Jean-Noël PASSIEN, le 19 février
- Sasha, Elise VIGNOL, le 4 mars

Décès

Nos témoignages de sympathie aux familles :

- Nathalie, Marie CALAIS, née Le Madec, le 26 septembre 2020 (93 ans)
- Roger BRUNE, le 3 octobre (67 ans)
- Inès, Anne, Marie GEFFROY, née Rault, le 12 octobre (92 ans)
- Denise, Lucette LEGROS, née Wallon, le 2 novembre (95 ans)
- André, Marcel, Corneille ALLAEYS, le 7 novembre (79 ans)
- Michel, Louis, Marie COLLOBERT, le 18 novembre (77 ans)
- Irma PHELIPOT, née Sagnat, le 18 novembre (97 ans)
- Nicole, Alberte, Germaine CHARRON, née Viorney, le 23 novembre (94 ans)
- Micheline, Christine WEILER, née Margaud, le 16 décembre (87 ans)
- Elie GUICHET, le 26 décembre (55 ans)
- Didier, Julius, Louis ISENBURG, le 3 janvier 2021 (66 ans)
- Gérard, Claude GERVAIS, le 5 janvier (90 ans)
- René, Albert CADOT, le 16 février (96 ans)

Message du Comité de jumelage Garancières-Scheden

Tout se passait bien depuis 2007, année de notre jumelage avec Scheden (Basse-Saxe).

Les quelques 800 km de distance s'étaient quelque peu rapprochés lors des échanges dans un sens puis dans l'autre.

Nous avions fêté les dix ans du jumelage en 2017 lors de la Fête de la St Pierre et baptisé le jardin près de l'église « jardin de Scheden ». Puis un ultime voyage de quelques uns (les veinards !) aux marchés de noël en Allemagne en décembre 2019.

Depuis, les voyages sont de nouveau des rêves !

Les nouvelles sont plus rares mais restent bonnes de l'autre côté de la frontière. La joie et la bonne humeur lors de nos échanges sont suspendues à la crise sanitaire de part et d'autre de nos deux pays.

A bientôt, nous l'espérons. En attendant de poursuivre cette aventure ... Prenez soin de vous !

Plan et guide pratique de la commune

La municipalité vient de réaliser une nouvelle version du plan de la commune. Il est en principe distribué avec cette Gazette n°26, également disponible en mairie.
Merci à nos annonceurs pour leur soutien.

En complément, un guide pratique de la commune est en préparation (parution à l'automne).

Artisans, commerçants, entreprises, activités diverses commerciales, ...

Vous souhaitez paraître dans ce guide :
Transmettez-nous par mail : nom de l'établissement - adresse - coordonnées (tél, mail, site internet) et éventuellement l'objet de votre activité,

A l'adresse : communication@mairie-garancieres.com (précisez dans l'objet « GUIDE »)
Date limite : 15 juin 2021 - aucune prise en compte au-delà de cette date.

Le Guide rassemblera les informations pratiques sur la vie associative, sportive, culturelle, sociale et économique de notre commune. Vos informations seront publiées sous forme de liste et classées par catégories. Comme pour le plan, la société INFOCOM Edition collectera les annonces qui couvrent le coût de fabrication.

Déchets verts

du lundi 29 mars au lundi 6 décembre inclus

Il est rappelé que les sacs ne sont à sortir que la veille de la collecte (sécurité des piétons sur les trottoirs et moins de dégradations des sacs par les intempéries).
Générer moins de déchets verts, c'est aussi possible en utilisant un composteur.
A demander sur place au SIEED (29 route de la gare), à raison d'un composteur par foyer. Une participation financière est demandée : 400 L = 10€ et 600 L = 15€.
Un guide du compostage est fourni.

Toutes les informations sur : www.sieed.fr

Nouvelles activités

Cabinet d'orthophonie - Valérie Lange
Diplômée d'état, spécialisée dans la thérapie vocale et la thérapie du bégaiement des enfants, adolescents et adultes. Prise en charge des troubles de la parole et du langage oral et écrit.
Contact : 01 34 86 75 00 - 2 rue Saint Maurice - 78890 Garancières

Ecrivain public - Fanny Chapuis-Dessel
Aide sociale et accompagnement administratif - Ecrits personnels.
Soutien scolaire, à la rentrée prochaine : les mardi et jeudi de 16h30 à 18h30 et les samedis matin de 10h à 12h et Aide à la parentalité par la mise en place de dix ateliers d'écriture.
Contact : 06 86 38 36 61 - fanny.chapuis-dessel@outlook.com

Fanny Chapuis-Dessel
Écrivain Public

Un repreneur pour le Café de la mairie :
Monsieur Robert Abdoune assisté de Monsieur Stephen Santier se préparent à ré-ouvrir le Bar/Tabac - Loto/Pmu de la place St Pierre, courant mai 2021.
Bienvenue à eux

c'est pour bientôt !